

## **Pour les métiers liés à la santé: après les applaudissements, plus deux classes, immédiatement !**

→ **Le 30 septembre 2020, le SIT et le SSP ont remis une pétition** adressée au Conseil d'Etat munie d'un peu plus de 4'500 signatures pour demander la revalorisation des salaires des métiers des soins et d'entretien à Genève. La réponse du Conseil d'Etat a été totalement insatisfaisante. **Le 6 mai 2021, nous organiserons une conférence de presse et une action de siffilage du Conseil d'Etat.** Nous sifflerons son manque d'action concernant nos revendications et son absence de reconnaissance du travail et des efforts fournis par tou-te-s les salarié-e-s travaillant dans les institutions de la santé.

→ Aide-soignant-e-s, infirmier-e-s, ASSC, agent-e-s de nettoyage, physiothérapeutes, technicien-ne-s en radiologie, etc. : cela fait plus de 15 ans que le personnel des métiers des soins et d'entretien attend une revalorisation de ses salaires, et **une vraie reconnaissance de l'évolution et de la complexification des métiers et des formations.** Les salaires des métiers de soins et d'entretien ne sont en effet pas à la hauteur de l'exigence de ces fonctions

→ Ces métiers du secteur de la santé ont une importance structurelle. Durant la crise sanitaire, ces professionnel-le-s ont été **en première ligne**, prenant des risques pour leur propre santé et celle de leurs proches et ils/elles ont fourni un effort remarquable pour prendre en charge les patient-e-s atteint-e-s de la Covid-19. Il est plus que temps d'accorder une juste reconnaissance des responsabilités, de la complexité et des pénibilités de ces métiers, **majoritairement exercés par des femmes, par une revalorisation immédiate de leur rémunération.**

→ Nous lançons une action sur les réseaux sociaux : **Pour cela, envoyez-nous vos selfies et photos d'équipe avec vos revendications et vos slogans ! Le logo de cette campagne est : « + 2 classes Maintenant ! »** par mail à [mrusso@sit-syndicat.ch](mailto:mrusso@sit-syndicat.ch), [q.stauffer@sspge.ch](mailto:q.stauffer@sspge.ch) ou sur les réseaux sociaux. Du matériel de campagne est aussi disponible sur nos sites internet.

## **CE QUE LE SIT ET LE SSP DEFENDENT**

• **Nous exigeons que le Conseil d'Etat prenne des mesures immédiates pour revaloriser les salaires du personnel des institutions de la santé, sans attendre la mise en place d'une refonte globale de la grille salariale de l'Etat, à savoir une augmentation immédiate de 2 classes pour tous les métiers des soins et d'entretien, ainsi que les métiers hospitaliers, qui sont sur le terrain, au chevet des patient-e-s.** • Cette augmentation représente, par exemple : Aide-soignant-e en annuité 0 : de 4 804.95 à 5 247.20 / ASSC en annuité 0 : de 5 247.20 à 5 730.10 / Infirmier-ère en annuité 0 : de 6 539.10 à 7 140.95

## **CONFERENCE DE PRESSE PUBLIQUE + ACTION DE SIFFLAGE JEUDI 6 MAI A 11H PARC DES CHAUMETTES**